

Connaître et gérer les pelouses calcicoles

Gestion des milieux et des espèces



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

3.5 - Les clôtures

Lorsqu'on ne dispose pas d'un berger compétent accompagnés de chiens efficaces, il faut avoir recours à des clôtures pour assurer trois fonctions :

- protéger le troupeau,
- isoler les aires de pâturage des surfaces consacrées à d'autres productions,
- organiser la surface pâturée de façon à faire coïncider les ressources du pâturage avec les besoins des animaux.

Trois types de clôtures seront probablement utilisés conjointement :

- des claies de bois pour confectionner des parcs de contention,
- des [clôtures permanentes](#) en poteaux bois et grillage métallique (type ursus),
- des [clôtures mobiles](#) en filets plastiques électrifiés et piquets aluminium ou en grillage métallique et piquets de fer.

Une clôture étant un investissement coûteux à l'achat et à la pose, il importera d'avoir à l'esprit que, proportionnellement à la surface, une petite parcelle nécessite plus de clôture qu'une grande. A surfaces égales, les formes irrégulières ont un périmètre plus long que les formes régulières (Le carré étant pratiquement la forme la plus économique).

L'édification d'une clôture permanente

La présence de clôtures permanentes est un élément de "confort" certain pour le personnel de l'espace protégé. Finies la corvée de déplacement des parcs mobiles, la course après les animaux échappés, la réparation de filets sectionnés par les lapins ...

Mais la décision d'édifier de telles clôtures ne doit pas être prise à la légère, car il s'agit d'un équipement qui ne supporte pas à peu près. C'est d'abord à la qualité de la clôture que les agriculteurs du voisinage jugeront le professionnalisme du gestionnaire. Aussi, n'hésitez pas à vous faire conseiller par ces hommes de l'art.

Quelques points particuliers méritent toute votre attention :

Creuser des trous dans un sol superficiel et la dalle calcaire sous-jacente est particulièrement ingrat et pénible. Heureusement, seuls les poteaux têtes de ligne et les poteaux d'angles doivent être profondément ancrés, car ce sont eux qui supportent pratiquement toutes les forces de tractions.

Les piquets intermédiaires ne servent qu'à maintenir verticalement la clôture.

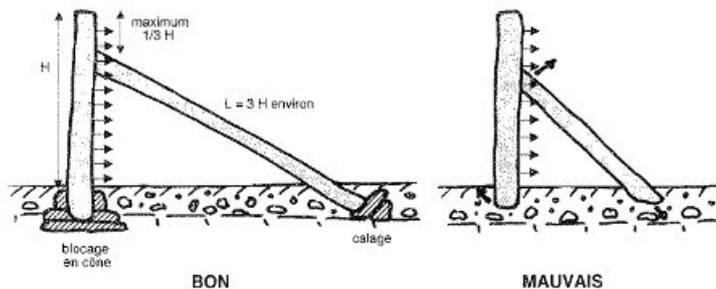
Les poteaux doivent avoir une section minimum de 20 cm. Ils risquent plus de s'arracher que de casser. Il faudra donc soigner particulièrement l'ancrage et le blocage à l'avant et à l'arrière des poteaux dans le sol. Éviter le ciment et préférer les pierres qui ne favorisent pas le pourrissement.

Si les poteaux ne sont pas enterrés de plus de 50 cm, il est recommandé de diminuer la tension sur les têtes de ligne en leur adjoignant une jambe de force qui sera reliée au poteau dans son tiers supérieur, bien calée dans le sol et aura une longueur d'environ 3 fois la hauteur hors-sol du poteau.

Si le sol le permet, les piquets intermédiaires, d'un diamètre de 10 cm et disposés tous les 3 ou 4 mètres, pourront être enfoncés simplement avec une masse à tête large (pour éviter que les piquets ne se fendent ou éclatent, il faut que la masse ait un diamètre supérieur à celui du piquet).

Les anciens poteaux de téléphone font d'excellents poteaux tête de ligne et d'angle. A défaut, et également pour les piquets intermédiaires, le bois de robinier ("Acacia") ou de châtaignier conviendra parfaitement.

La hauteur du grillage sera fonction des qualités sportives de vos moutons. Le solognot, par exemple, est un redoutable sauteur. Il requiert une clôture de plus de 1 m de hauteur. La protection des parcs est renforcée par un fil barbelé tendu à 15 - 20 cm au dessus du grillage, ce qui porte la hauteur totale de la clôture à environ 1,20 m. En conséquence, son franchissement par les humains (promeneurs, chasseurs, ...) nécessite des aménagements spéciaux (échelles, plots, ...) sans oublier une porte pour accéder au parc en véhicule, afin de transporter les animaux ou apporter des bidons ou une tonne à eau.



Les clôtures mobiles

un enclos fixe, un coût d'installation réduit et une souplesse d'utilisation incomparable. Deux types de clôtures mobiles ont été testées et utilisées sur la réserve naturelle de Grand-Pierre et Vitain.

Les filets électrifiés

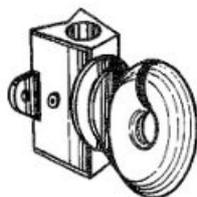
Il s'agit de filets en plastique qui possèdent un fil métallique, incorporé dans les mailles à partir d'une certaine hauteur. Le filet est maintenu vertical par des piquets d'aluminium. L'électrification du filet est assurée par une batterie dont la charge est entretenue par un capteur solaire.

Les principaux avantages de ce système résident dans sa légèreté et sa facilité d'installation, de démontage et de déplacement, enfin dans son coût modéré. Par ailleurs, le système d'alimentation (électrique par batterie et chargeur solaire est très fiable (7 ans d'utilisation sans aucun problème). Cependant, à l'usage, il s'est avéré présenter divers inconvénients. Il manque de rigidité pour contenir des animaux rustiques. Une brebis affolée peut le renverser. Des agneaux inconscients ou bousculés se sont empêtrés dans les mailles et se sont étranglés. Les lapins sectionnent les mailles les plus près du sol qui ne sont pas électrifiées; des agneaux s'échappent alors, ce qui incite les mères à renverser le filet pour les rejoindre. De plus, pour que le courant électrique circule, il faut que la prise de terre soit mouillée. Celle-ci doit donc être humidifiée régulièrement. Par ailleurs, le filet ne doit pas être en contact avec des arbustes. Cela interdit d'installer les parcs trop près des lisières de boisements. Enfin, en régime de pâturage intensif, les animaux seront irrésistiblement attirés, au bout de quelques jours, par l'herbe des pelouses ou les cultures des alentours. Et quand les brebis auront pris l'habitude de s'échapper, vous passerez une partie de vos journées à courir après elles dans les champs et bois du voisinage, sous l'oeil goguenard ou irrité des riverains.

Cet équipement devrait, en fait, être réservé au cas d'animaux placides et pour fractionner de grands parcs fixes. Dans le cadre d'un pâturage intensif en parcs itinérants et avec des races rustiques, on préférera **les enclos mobiles en grillage métallique** de type ursus, de 1,20 m de hauteur, maintenu vertical par des tiges de fer (type fer à béton) vendues au mètre linéaire. Le grillage est "clippé" sur des isolateurs en plastique habituellement utilisés pour les clôtures électriques et glissés de force, à la bonne hauteur, sur les barres de fer après avoir enfoncé celles-ci à la masse dans le sol.

Le diamètre du trou des isolateurs que vous trouverez dans le commerce déterminera le diamètre des tiges de fer à acheter et à faire découper en éléments de 1,8 à 2 m. par votre marchand de matériaux habituel. Les barres d'angles peuvent être haubanées par des câbles de nylon ou du fil de fer.

Ce type de parc est bon marché et évite tous les inconvénients que l'on peut reprocher aux filets plastiques électrifiés. Par contre, il est plus lourd et plus long à monter, démonter et déplacer. Un agent peut cependant réaliser tout seul ces diverses opérations en une demi-journée.



Exemple d'isolateur utilisable pour fixer le grillage sur les piquets de fer.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB